



### EN BREF :

- Mot de bienvenue.
- La prévention contre les maladies bactériennes débute en serre.
- Homologation du fongicide CONTANS<sup>®</sup> WG pour lutter contre la pourriture sclérotique dans la tomate.

## MOT DE BIENVENUE

Voici le premier avertissement du réseau solanacées pour l'année 2009. Nous espérons que les avertissements et les bulletins d'information sauront vous informer adéquatement et répondront à vos interrogations afin de vous aider dans vos interventions phytosanitaires. **Nous vous souhaitons une très bonne saison de production 2009!**

## POIVRON ET TOMATE : LA PRÉVENTION DES MALADIES BACTÉRIENNES DÉBUTE EN SERRE

Les deux principales sources de transmission des maladies bactériennes sont les semences et les débris végétaux contaminés. Ainsi, les maladies bactériennes peuvent débiter sur les transplants en serre et se développer plus tard au champ sous des conditions météorologiques favorables. Pour la tomate, on redoute le chancre bactérien et la moucheture bactérienne alors que pour le poivron, la tache bactérienne et la fausse tache bactérienne affectent les récoltes.

Voici la méthode de prévention suggérée contre les maladies bactériennes sur les transplants de poivron et de tomate en serre :

- **Si aucune maladie bactérienne n'est décelée sur les plants en serre** : prévoyez une application de COPPERCIDE (hydroxyde de cuivre 77 %) quelques jours avant la plantation.
- **Si une maladie bactérienne a été identifiée sur les plants en serre** : faites des applications de COPPERCIDE (hydroxyde de cuivre 77 %) aux 5 jours, pour un maximum de 5 traitements en serre. Détruisez tous les cabarets dont des plants présentent des symptômes de maladies bactériennes. Ne cherchez pas à trier les plants malades des plants sains dans un même cabaret. Les cabarets voisins du foyer d'infection devraient être isolés des autres plants de la serre. Ces mesures devraient permettre de limiter la propagation des bactéries qui se fait surtout par les gouttelettes d'eau lors de l'irrigation et par le frottement des plants entre eux.

Lorsque vous faites un traitement foliaire de COPPERCIDE sur les transplants, respectez les recommandations suivantes :

- Il doit y avoir suffisamment de solution pour mouiller le feuillage sans qu'il y ait d'égouttement sur le terreau. Respectez la dose recommandée de 2,1 grammes de COPPERCIDE pour 100 pieds carrés de serre, ce qui nécessite environ de 1 à 3 litres de solution.
- Faites le traitement lorsque les conditions sont asséchantes, comme le matin d'une journée ensoleillée, pour éviter des risques de brûlure sur les plants. En effet, le cuivre peut causer des brûlures aux plants lorsque la solution reste longtemps sur le feuillage sans sécher. C'est ce qui se produit si les applications sont faites lorsque les conditions sont nuageuses, humides et fraîches. Veillez à ce que le pH de l'eau de pulvérisation soit supérieur à 6,5.
- Ne manipulez pas les plants avant que la solution ne soit sèche. Les employés qui devront manipuler les plants lors de la plantation au champ devront porter des gants de protection appropriés.

## POURRITURE SCLÉROTIQUE : HOMOLOGATION DU FONGICIDE CONTANS® WG

### Cultures et ravageur visé

Le fongicide CONTANS® WG a reçu une homologation pour lutter contre la pourriture sclérotique causée par *Sclerotinia sclerotiorum* dans les légumes suivants : tomate, carotte, céleri, chou, haricot et laitue ainsi que dans le soya, haricot sec et canola. En 2008, les conditions ont été propices à l'expression de la pourriture sclérotique. La maladie survit d'une année à l'autre dans les sols grâce aux sclérotés qui sont des organes de conservation.

### Caractéristiques du CONTANS® WG

Le CONTANS® WG est un fongicide biologique qui contient des spores du champignon *Coniothyrium minitans* et que l'on retrouve naturellement dans les sols. Il s'agit donc d'un champignon bénéfique qui s'attaque à un champignon nuisible, dans ce cas-ci le *Sclerotinia sclerotiorum*. Le CONTANS® WG attaque et détruit les sclérotés de la pourriture sclérotique présents dans le sol.

### Mode d'emploi

Le produit est un granulé mouillable qui s'applique sur un sol humide et peu motteux avec un pulvérisateur conventionnel équipé de buses 8003 ou de buses ayant un orifice plus grand. L'incorporation au sol doit être immédiate et sur une profondeur de 5 à 20 cm dépendant du moment d'application et du type de travail du sol. **Le sol ne devrait pas être travaillé plus profondément que la couche traitée avant le semis ou la plantation.** Évitez d'appliquer le produit en plein soleil.

### Application en fin de récolte

Idéalement, le CONTANS® WG doit être appliqué à l'automne après la récolte dans le cadre d'un programme de rotation. Ceci laisse plus de temps au biofongicide pour détruire les sclérotés de *Sclerotinia sclerotiorum*. Les sols traités ne doivent pas être labourés avant la plantation de la culture vulnérable, cela pour éviter que les sclérotés non traités se trouvant dans les couches plus profondes du sol n'infectent la couche arable. Dans ce contexte, la dose de CONTANS® WG à utiliser est de **1 à 2 kg/ha**.



## **Application printanière**

L'application printanière est conseillée uniquement si vous n'avez pas le choix de faire la plantation dans un sol que vous soupçonnez d'être contaminé par la pourriture sclérotique. L'application printanière nécessite des doses plus élevées de CONTANS<sup>®</sup> WG, est plus coûteuse et risque d'être moins efficace qu'une application en fin de récolte. Au printemps, le CONTANS<sup>®</sup> WG doit être appliqué au moins **trois mois** avant le moment où les infestations de *Sclerotinia* se produisent, ce qui, au Québec, correspond au début mai, car la maladie se manifeste à partir de la fin juillet dans la tomate. Le produit est pulvérisé sur le sol puis incorporé uniformément et aussi profondément qu'il le faut pour que le sol qui sert à la formation de la butte soit traité sur une profondeur d'environ 10 cm. Les buttes sont formées par la suite. Dans ce contexte, la dose de CONTANS<sup>®</sup> WG à utiliser est de **3 à 6 kg/ha**.

## **Mise en garde**

Le CONTANS<sup>®</sup> WG contient un organisme vivant et ne devrait pas être laissé au soleil ou exposé à des températures extrêmes ou à l'humidité. Entreposé à 4 °C, un sac non ouvert de CONTANS<sup>®</sup> WG a une durée de vie d'au moins six mois. Le produit devrait être pulvérisé immédiatement après avoir été mélangé à l'eau.

Vous pouvez consulter l'étiquette complète du CONTANS<sup>®</sup> WG à l'adresse suivante : [http://pr-rp.pmr-arla.gc.ca/PR\\_SOL/pr\\_web.ve2?p\\_ukid=16546](http://pr-rp.pmr-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16546) ainsi que le bulletin technique sur le site de la compagnie Plant-Prod Québec à l'adresse suivante : <http://msds.plantprod.com/document/20711/fr/technical>.

***Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.***

### Texte rédigé par :

Christine Villeneuve, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

### Collaboration :

Alain Cécyre, agronome, Plant-Prod Québec

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome - Avertisseuse – solanacées  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-2210, poste 231 - Télécopieur : 450 454-7959  
Courriel : [Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – solanacées – 28 avril 2009**

